



INTRODUCTION SUR ALTERNEXT

Fourchette indicative de prix de l'Offre : entre 9,00 euros et 10,00 euros par action

Paris, le 19 juin 2012 - Méthanor annonce avoir obtenu de l'Autorité des marchés financiers (l'AMF), en date du 18 juin 2012, le visa n° 12-271 sur le prospectus relatif à son introduction en bourse sur NYSE Alternext Paris. A travers cette opération, Méthanor envisage de réaliser une augmentation de capital d'environ 3,2 M€ (hors exercice éventuel de la clause d'extension) pour financer et exploiter des unités de méthanisation agricole.

Méthanor : une activité rentable et vertueuse

Méthanor a pour objet de financer et de valoriser des unités de méthanisation agricole en partenariat avec des exploitants et des PME agricoles.

La méthanisation agricole est un procédé naturel de transformation de la matière organique par fermentation. Cette fermentation produit une énergie renouvelable, le biogaz, et un résidu appelé digestat, utilisé comme fertilisant agricole. Le biogaz est utilisé pour générer de l'électricité par combustion et pour produire de la chaleur.

L'électricité produite est revendue à EDF dans le cadre des objectifs imposés par le Grenelle de l'environnement et **bénéficie de tarifs de rachat garantis pendant 15 ans**. Les exploitants agricoles partenaires pourront également utiliser gratuitement la chaleur produite et le fertilisant obtenu dans leurs exploitations, en plus des dividendes générés par l'activité.

Ces contrats de rachats garantis par EDF permettent **d'offrir à Méthanor un rendement sécurisé sur 15 ans**.

La méthanisation agricole apporte une solution industrielle aux exigences environnementales. D'une part, la méthanisation agricole permet **une limitation des émissions de gaz à effet de serre liées à l'élevage et l'agriculture** (diminution des émissions de méthane et d'oxyde nitreux dues au stockage et à l'épandage direct des déjections animales et des déchets organiques), une diminution de la pollution des sols et des nappes phréatiques à l'origine des algues vertes, et une substitution **aux énergies fossiles** (par utilisation d'engrais naturel et de la chaleur produite). La méthanisation agricole est également une des rares énergies renouvelables à fonctionner en continue (8000 h par an environ).

Financer et exploiter 30 unités de méthanisation agricole dans les 24 mois

Cette source d'énergie n'en est encore qu'à ses débuts en France, mais a été éprouvée industriellement en **Allemagne depuis plus de 10 ans**. L'Allemagne comptait en 2011 environ 7 000 unités de méthanisation agricole pour près de 300 000 exploitations, avec un retour d'expérience de plusieurs années sur le fonctionnement des installations. A l'inverse, la France compte plus de 500 000 exploitations agricoles, et seulement 48 unités de méthanisation étaient en service à fin 2011¹. Les principaux freins au développement de la filière en France ont été levés en mai 2011 avec l'augmentation des tarifs de rachat de l'électricité spécifiques au biogaz, la simplification des procédures administratives et une demande en forte croissance de la part des agriculteurs.

Dans ces conditions, Méthanor souhaite **financer 30 unités de méthanisation agricole en 2 ans pour devenir rapidement un acteur clé de la méthanisation agricole en France**. Méthanor interviendra pour sélectionner et soutenir les projets d'implantation d'unités de méthanisation, de la validation à la production en s'appuyant sur des partenaires financiers et techniques de premier plan.

Les dirigeants de Méthanor ont financé depuis 2008 avec succès des projets d'énergie renouvelable représentant un total de 161,6 M€ d'investissements et 36,5 MW. Un conseil de surveillance indépendant, constitué notamment d'experts du monde agricole et des énergies renouvelables complète la structure de gouvernance.

¹ Sources : Ademe, Ministère de l'agriculture

Objectifs de l'introduction sur NYSE Alternext Paris

L'Offre et l'inscription des actions de Méthanor aux négociations sur le marché NYSE Alternext de NYSE-Euronext à Paris sont essentiellement destinées à **fournir à la société des moyens afin de financer majoritairement des unités de méthanisation agricole. Méthanor sera systématiquement co-financier, au côté des exploitants agricoles.** A titre d'exemple, une unité de méthanisation agricole de 190 kW nécessite un investissement total de 1,5 M€ environ, dont 20% (soit environ 300 K€) seront financés en fonds propres, le solde étant financé par de la dette bancaire.

Le produit de l'augmentation de capital pourra également être utilisé afin de financer des unités de méthanisation agricole de taille plus importante (jusqu'à plusieurs mégawatts) en fonction des opportunités, et après une évaluation précise des risques et du rendement de ces projets.

Avec cette levée de fonds, Méthanor sera en mesure de **déployer son offre auprès du monde agricole et des développeurs** et permettra par ailleurs **aux particuliers et aux agriculteurs de participer au développement d'une filière à fort potentiel.**

RETROUVER TOUTE L'INFORMATION SUR WWW.METHANOR.FR

Avertissement : Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers de Méthanor dans un quelconque pays dans lequel une telle offre enfreindrait les lois et réglementations applicables.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions Méthanor aux Etats-Unis. Les actions de Méthanor ne pourront être vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié. Méthanor n'envisage pas d'enregistrer une offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre au public d'actions aux Etats-Unis.

Facteurs de risques : Tout investissement en actions comporte des risques. Avant de prendre leur décision d'investissement, les investisseurs sont invités à prendre connaissance des facteurs de risque relatifs à l'activité décrits au chapitre 4 de la première partie du Prospectus et sur les risques liés à l'opération d'introduction en Bourse décrits au chapitre 2 de la seconde partie du Prospectus.

Mise à disposition du Prospectus : Des exemplaires du Prospectus sont disponibles sans frais :

- au siège social de la société 12 rue Saint Anne – 75002 Paris
- sur le site Internet www.methanor.fr ou sur demande par email à contact@methanor.fr ou par tél au 01 40 15 61 77
- auprès de H. et Associés (www.h-associes.com)
- sur le site de l'AMF (www.amf-france.org)

A propos de Méthanor

Méthanor a pour objet de financer des unités de méthanisation agricoles en partenariat avec PME agricoles et de valoriser le biogaz produit.

La méthanisation agricole apporte une solution industrielle aux exigences environnementales en transformant par fermentation la matière organique en biogaz. Le biogaz est ensuite utilisé pour générer de l'électricité par combustion et pour produire de la chaleur.

L'électricité produite est revendue à EDF dans le cadre des objectifs imposés par le Grenelle de l'environnement et bénéficie de tarifs de rachat garantis pendant 15 ans. Ces contrats de rachats garantis par EDF permettent d'offrir à Méthanor un rendement sécurisé sur 15 ans.

Méthanor souhaite dans un premier temps financer 30 unités de méthanisation agricole en 2 ans pour devenir rapidement un acteur clé de la méthanisation agricole en France.

Contacts

MÉTHANOR

12, rue Saint Anne
75002 PARIS
T : 01 40 15 61 77
contact@methanor.fr

LISTING SPONSOR

H. ET ASSOCIÉS
Nicolas Déhais
T : 01 55 04 05 51
nicolas.dehais@h-associes.com

COMMUNICATION FINANCIÈRE

CALYPTUS
Marie Ein / Alexis Breton
T : 01 53 65 68 68
methanor@calyptus.net

RETROUVER TOUTE L'INFORMATION SUR WWW.METHANOR.FR